

# **Commission permanente du Conseil général du 18 février 2010**

Pascal Popelin a rapporté deux délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente.

## **Convention avec l'association « Agora » à Bordeaux, pour l'accueil de jeunes en séjour de rupture**

Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention avec l'association « Agora » à Bordeaux, permettant au service de l'Aide sociale à l'enfance du Conseil général de disposer de quatre places d'accueil destinées aux jeunes qui doivent faire l'objet d'un séjour de rupture (éloignement de leur milieu familial).

## **Convention de coopération avec le Groupe de recherche d'Ile-de-France (GRIF)**

Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention avec le Groupe de recherche Ile-de-France permettant la formation des personnels de la direction de l'enfance et de la famille du Conseil général à la résolution des cas complexes.

Une autre délibération, adoptée au cours de cette séance, concernait le canton de Livry-Gargan.

## **Subvention départementale à l'association « Coordination culturelle et sportive »**

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 3 905 € a été attribuée au titre de la saison sportive 2008-2009 à l'association « Coordination culturelle et sportive » de Livry-Gargan, pour la participation de certains de ses adhérents aux championnats de France.